Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 10 (1951-1955)

Heft: 4

Rubrik: L'année genevoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ANNÉE GENEVOISE

par

Jean-Jacques CHOUET

C'est à cinq reprises seulement — chiffre relativement bas — que les électeurs genevois ont été appelés cette année aux urnes. Le 13 mars, contre l'avis de la majorité des cantons, ils se prononcèrent par 15.153 oui contre 8481 non en faveur d'une initiative syndicaliste pour la protection des locataires, alors qu'ils rejetaient, par 15.614 voix contre 7926, un contreprojet de l'Assemblée fédérale. Par la même occasion, et à la suite d'un referendum socialiste, les électeurs de la Ville refusèrent, par 10.538 non contre 5371 oui, la vente à une société privée des terrains sis au bas de la rue du Perron. Le 24 avril, les conseils municipaux furent renouvelés. Celui de la Ville de Genève fut désormais composé de 28 radicaux, 13 indépendants-chrétiens-sociaux, 12 nationaux-démocrates, 11 communistes (parti du travail), 10 socialistes et 5 « progressistes ». Le 15 mai vint le tour des Conseils administratifs. Celui de la Ville fut, comme en 1951, réélu tacitement et demeura donc composé de MM. Albert Dussoix (national-démocrate), Fernand Cottier (chrétien-social), Marius Noul (socialiste), Maurice Thévenaz et Lucien Billy (radicaux), ce dernier devenant maire de Genève le 6 juin alors que, le 10, le Conseil municipal appelait M. Edouard Ostermann (national-démocrate) à présider ses délibérations. Le 30 octobre, deux nouveaux députés de Genève au Conseil des Etats furent élus en la personne de MM. François Perréard (radical, 15.806 suffrages) et Victor Gautier (national-démocrate, 11.368 voix). Pour le Conseil national furent désignés 3 radicaux, MM. André Guinand, Alfred Borel et François Revaclier (nouveau), 2 chrétiens-sociaux, MM. Fernand Cottier et Charles

Primborgne (nouveau), un national-démocrate, M. Olivier Reverdin (nouveau), un socialiste, M. Georges Borel, et un communiste, M. Jean Vincent. Enfin, le 4 décembre, le Conseil général repoussa, par 19.489 non contre 9544 oui une initiative communiste pour la baisse des impôts.

Plusieurs textes législatifs importants ont été votés cette année par le Grand Conseil : loi autorisant le Conseil d'Etat à accorder des prêts à taux réduits pour la construction de logements à loyer modique (2 avril) ; loi instituant des allocations familiales pour les agriculteurs (2 juillet) ; gratuité des tirs militaires obligatoires (21 octobre) ; loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité genevoise (16 décembre). Et l'on notera encore, avant de quitter le plan politique, que le compte d'Etat pour 1954 a fait apparaître 113.341.544 fr. 48 aux recettes et 109.632.373 fr. 63 aux dépenses, et que M. Aymon de Senarclens (national-démocrate) fut appelé le 29 novembre à la présidence du Conseil d'Etat.

Au chapitre militaire, on relèvera que les deux régiments d'infanterie genevois ont passé au 1er janvier sous de nouveaux commandements, ceux des colonels Charles Daniel (régiment 3) et Albert Rilliet (régiment de landwehr 71), que le premier de ces deux corps de troupes a accompli du 31 octobre au 19 novembre, dans le canton de Vaud, un cours de répétition terminé par des manœuvres dans le cadre du 1er corps d'armée, et que le colonel-divisionnaire Marcel Montfort a remis le 31 décembre le commandement de la 1re division pour prendre la direction des Ecoles centrales II et III.

Le nombre des citoyens qui quittèrent ce monde après avoir occupé une place en vue dans notre République a été cette année fort élevé. Citons parmi eux cinq anciens conseillers d'Etat : le colonel-divisionnaire Ernest Grosselin (2 février), Paul Lachenal (8 mars), Alexandre Moriaud (8 novembre), Louis Casaï (22 novembre) et John Rochaix (15 décembre) ; le géographe André Chaix (16 février) ; Eugène Borel (18 mai) et Jean Veyrassat (29 juin), anciens professeurs à notre université ; l'historien et journaliste Edouard Chapuisat (5 juillet), son confrère Edgar Junod (16 octobre) ; Georges Tiercy, directeur de l'observatoire (18 octobre).

Pour la toute petite histoire, notons encore, le 25 mars, l'apparition de la première feuille au marronnier de la Treille ; le 1er avril, la remise des Prix de la Ville de Genève, à MM. Marcel Raymond (lettres), Hans Berger (peinture), Erwin Rutishauser (sciences) et Ernest Ansermet (musique) ; le 18 août, le centenaire de Mme Louise-Amélie Servettaz, doyenne du canton ; le rétablissement de la mascarade à l'occasion de l'anniversaire de l'Escalade ; et gardons d'oublier de dire que, si le Molard n'est plus le forum genevois, aucun sujet n'agita plus cette année nos concitoyens que le problème de son aménagement.

* * *

Sur le plan international, Genève fut à nouveau, et à trois reprises, le point de mire. Trois conférences de première importance se tinrent en effet dans nos murs. Du 18 au 23 juillet, le général Eisenhower, M. Edgar Faure, sir Anthony Eden et le maréchal Boulganine, respectivement chefs des gouvernements des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique, tentèrent en vain de s'entendre sur les grands problèmes mondiaux ; du 8 au 20 août, des savants du monde entier discutèrent de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ; du 27 octobre au 16 novembre, enfin, les ministres des affaires étrangères des « Quatre Grands », MM. Dulles, Pinay, Macmillan et Molotov, reprirent sans plus de succès la discussion amorcée trois mois plus tôt à l'échelon suprême. Si l'on ajoute à cela la pose, le 10 juin, de la première pierre des laboratoires du Centre européen de recherches nucléaires à Meyrin, l'ouverture, le 1er août, de pourparlers sino-américains, l'accession de M. Léopold Boissier à la présidence du Comité international de la Croix-Rouge le 1er septembre, si l'on mentionne encore le meeting aéronautique tenu les 25 et 26 juin à Cointrin, pour ne rien dire de manifestations traditionnelles telles que le concours d'exécution musicale ou les Rencontres, on se convaincra que 1955 a été, pour la vie internationale à Genève, une année d'une richesse exceptionnelle.

* * *

Et, comme à l'ordinaire, c'est aux statisticiens que nous demanderons le mot de la fin. Le voici : Au 31 décembre 1955, le canton de Genève comptait 221.466 habitants, dont 160.416 sur le territoire de la Ville, 10.369 à Carouge, 4177 à Chêne-Bougeries, 5851 à Lancy, 4816 à Vernier, et 35.837 dans les communes rurales ; il y avait 72.327 Genevois, 111.034 Confédérés et 38.105 étrangers, soit 101.369 protestants, 94.956 catholiques-romains, 2848 catholiques-chrétiens et « divers », 3260 israélites et 19.033 personnes sans confession.